

Extrait du registre des décisions

Bureau du 19 septembre 2024

n° 146-24

Objet : RS - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Citéo - Collecte et réemploi des professionnels de la restauration (service public de prévention et de gestion des déchets)

- date de convocation le 13 septembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune	Vincent Miguet
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Arthur Boix-Neveu à Cécile Trahand - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Thierry Tournier - de Eric Delhommeau à Pascal Mithieux - de Isabelle Dunod à Christophe Pierretton - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Josette Rémy à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Vincent Miguet

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Luc Meunier - Marie Perrier - Alain Thieffinat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 19 septembre 2024

délibération n° 146-24

objet **RS - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Citéo - Collecte et réemploi des professionnels de la restauration (service public de prévention et de gestion des déchets)**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que Grand Chambéry intervient dans l'écosystème de l'économie circulaire en Savoie.

Le Projet d'agglomération prévoit la mise en œuvre de stratégies en faveur de l'attractivité du territoire tournées vers une véritable dynamique de développement durable et équitable.

A ce titre, les projets et actions en faveur de l'émergence d'activités d'économie circulaire et privilégiant le réemploi ou la réutilisation sont fortement attendus. C'est dans ce contexte que Grand Chambéry mène des actions contribuant au changement d'habitudes de consommation du plus grand nombre, soutenant les entreprises et porteurs de projet engagés dans une démarche de transition environnementale et en accompagnant les porteurs de projet dans le réemploi, la réparation, ou la réutilisation.

Citéo est un éco-organisme agréé par l'Etat pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens. A l'été 2024, Citéo a publié un appel à manifestation d'intérêt visant à :

- accompagner financièrement les collectivités dans le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages des professionnels de la restauration,
- améliorer la qualité du geste de tri des professionnels de la restauration (baisse du taux de refus),
- mobiliser de façon accrue les restaurateurs en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires,
- développer le recours à des emballages réemployables dans le cadre du portage à domicile, ou de la restauration livrée/à emporter.

Il est proposé de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 541-10-1 et suivants,

Vu la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment son article 46,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demande de subventions,

Vu l'avis de la commission des déchets du 4 septembre 2024,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : autorise le président ou son représentant à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour Grand Chambéry dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Collecte et réemploi des professionnels de la restauration » (SPPGD),

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

146-24

Objet de l'acte :	RS - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Citéo - Collecte et réemploi des professionnels de la restauration (service public de prévention et de gestion des déchets)
Classification Préfecture :	8 - Domaines de compétences par thèmes 6 - Emploi-formation professionnelle
Date de l'acte :	19 septembre 2024
Annexe(s) :	Cahier des charges AMI collecte et réemploi des professionnels de la restauration

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240919-lmc1H32189H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32189H1

Date de transmission en Préfecture :	25 septembre 2024
Date de réception en Préfecture :	25 septembre 2024
Date de publication sur le site internet:	mercredi 25 septembre 2024